

MAÎTRE D'APPRENTISSAGE / TUTEUR

PROGRAMME DES JOURNÉES

<p>Jour 1</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Cerner le Rôle de Maître d'apprentissage/Tuteur ➤ Accueillir et intégrer l'alternant au sein de la structure d'alternance ➤ Gérer l'alternance avec le centre de formation
	<p>Contenus :</p> <ul style="list-style-type: none"> • Responsabilité et missions du Maître d'apprentissage / Tuteur et sa place dans l'entreprise (structure alternante) ; • Le contrat d'apprentissage / de professionnalisation • La spécificité du statut de l'alternant ; • Accueillir l'alternant, lui présenter son métier, son rôle de Maître d'apprentissage/tuteur, sa mission dans l'entreprise et décrire avec précision l'activité et le fonctionnement de son entité ; • Les conditions de réussite : l'accompagnement de l'alternant, l'engagement du Maître d'apprentissage / Tuteur et la relation avec le centre de formation ; • Formaliser les documents et livret d'accueil/livret d'alternance pour les nouveaux collaborateurs.
<p>Jour 2</p>	<p>Objectifs</p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Transmettre le savoir-faire : structurer un parcours d'apprentissage, accompagner vers le métier et développer les compétences : <ul style="list-style-type: none"> • Élaborer un parcours de formation pertinent ; • Suivre et évaluer la progression de l'alternant, en relation avec les acteurs concernés.
	<p>Contenus :</p> <p><u>Les principes de transmission d'un savoir-faire</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Identifier les compétences clés à transférer (connaissances, savoir-faire technique, les codes relationnels de son métier, les méthodes) ; • Tenir compte des impératifs de la certification du diplôme préparé par l'alternant. <p><u>Mettre un plan d'action</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Poser le cadre d'apprentissage, définir les étapes du parcours de formation, donner des objectifs clairs et séquencés ; • S'assurer de la bonne compréhension de l'alternant et de l'acquisition des compétences ; • Évaluation de l'apprentissage (modalités d'évaluation, les critères et les indicateurs, plan d'action en fonctions des résultats de l'évaluation) ; • Construire un support d'évaluation, de suivi et d'accompagnement.



Formation . Animation . Insertion . Réunion

ASSOCIATION FAIR
50 RN 2 Terre Rouge 97410 Saint-Pierre
Tél : 0262 775 832 / 0692 965 670
contact@associationfair.fr
www.associationfair.fr

Siret : 39104067200027 - APE : 9499Z
N° Agrément DRJSCS : 97413699
N° Déclaration Activité : 98970376597

Jour 3	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Communiquer efficacement : le savoir-être du Maître d'apprentissage/tuteur ➤ Intégrer les règles d'une communication positive
	<p><u>Contenus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Les 4 principes fondamentaux de la pédagogie de l'adulte (Andragogie) • La Communication bienveillante ; • Les bases de la communication pour transmettre, informer, conseiller, écouter, motiver, recadrer positivement ; • La gestion des émotions : trouver son propre positionnement empathique ; • Gérer les situations difficiles « La gestion de conflit ».
Jour 4	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Acquérir les techniques d'entretien ➤ S'entraîner à conduire les différents entretiens : accueil, suivi et bilan.
	<p><u>Contenus</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Mener des entretiens de suivi et d'évaluation, formuler des synthèses et bilans écrits ; • Adapter les tâches ou situations formatives en fonction du résultat des évaluations et déterminer des axes de progression ; • Entretenir des liens avec les différents acteurs du parcours ; • Communiquer les bilans ou les synthèses d'évaluation aux acteurs concernés et renseigner les documents nécessaires au suivi de l'alternant ; • Construire des supports d'entretien/de bilan.
Jour 5	<p><u>Objectifs</u></p> <ul style="list-style-type: none"> ➤ Savoir évaluer sa prestation de Maître d'apprentissage/tuteur ➤ Connaître le passage de la certification MATU
	<p><u>Contenus :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> • Analyser sa pratique professionnelle en situation de transfert de compétences ; • Les conditions de la certification MATU ; • Les domaines de compétences et compétences professionnelles MATU ; • L'épreuve de certification MATU.